

Vous êtes propriétaire ?

Un studio ou une chambre de libre ?

Favorisez l'emploi local
grâce au dispositif
d'hébergement
temporaire des
travailleurs



CONTACTEZ-NOUS

02 51 74 07 16

logementsaisonnier@pornicagglo.fr

www.pornicagglo.fr

**PORNiC
agglo**
PAYS DE RETZ



À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?



PROPRIÉTAIRES

Vous avez une chambre, un studio ou un appartement meublé à louer ? Favorisez l'emploi local en soutenant les travailleurs saisonniers et les stagiaires en louant votre bien pour un loyer modéré et non-imposable



EMPLOYEURS

Vous êtes à la recherche d'un logement pour vos saisonniers ?



TRAVAILLEURS SAISONNIERS, STAGIAIRES OU APPRENTIS

Vous recherchez un logement sur la durée de votre contrat ?

La communauté d'agglomération vous accompagne.

QUEL EST LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DANS LE DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DES TRAVAILLEURS ?



POUR LE PROPRIÉTAIRE

- Elle est votre interlocuteur privilégié
- Elle sélectionne les demandes en fonction de votre logement
- Elle vous met en relation avec la personne en recherche d'un logement et vous accompagne pour les démarches



POUR LA PERSONNE EN RECHERCHE D'UN HÉBERGEMENT

- Elle sélectionne un ou deux logements adaptés à vos besoins
- Elle vous met en relation avec le propriétaire et vous accompagne pour la visite du logement



POUR LE PROPRIÉTAIRE ET L'HÉBERGÉ

- Elle facilite la mise en relation
- Elle met à votre disposition une convention d'hébergement type
- Si besoin, elle vous met en relation avec un service

Pornic aggro Pays de Retz

2 rue du Dr Ange Guépin – ZAC de la chaussée 44215 Pornic CEDEX
T. 02 51 74 07 16 – logementsaisonnier@pornicagglo.fr